

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/05/29-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 29 mai 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies modifié,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu la délibération du jury de l'Ecole Doctorale Sciences de l'Environnement en date du 19 avril 2012, portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution de prix par l'Ecole Doctorale Sciences de l'Environnement

Le conseil d'administration approuve l'attribution de prix par l'Ecole Doctorale Sciences de l'Environnement conformément à la délibération jointe en annexe.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 29 mai 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



**Procès-Verbal de la délibération à l'issue des journées du
Congrès des Doctorants de l'Ecole Doctorale**

18 -19 avril 2012

A l'occasion du Congrès des Doctorants de l'Ecole Doctorale "Sciences de l'Environnement", les 18 et 19 avril 2012, l'Ecole Doctorale a décidé d'attribuer 11 prix (5 de 500 et 6 de 250 euros), selon les critères suivants :

- 5 pour les étudiants ayant réalisé le meilleur exposé oral
- 6 pour les meilleurs posters

Ces prix sont pris en charge par l'Ecole Doctorale Sciences de l'Environnement.

Le 19 avril 2012, à 17h30, se sont réunis les membres du jury pour la délibération. A 17h45, à l'issue de la délibération, le Président du jury, Pierre Rochette, Directeur de l'Ecole Doctorale, a communiqué le résultat du concours.



1) – Les prix des meilleurs exposés oraux ont été attribués à :

Yoan EYNAUD (MIO) - AMU
Aurore LAMBERT (Anthropologie Biologique) - AMU
Séverine MARTINI (MIO) – AMU
Jade PETERSEN (CEREGE) AMU
Camille REGULA (LM2P2) AMU

2) –Les prix des meilleurs posters ont été attribués à :

Abir BOULEDJOUIDJA (LM2P2) - AMU
Sophie DARFEUIL (CEREGE) – AMU
Claire HEMMER (HYAX) – AMU
Marie LA RIVIERE (IMBE) AMU
Emmanuelle NOTTOLI (CEREGE) – AMU
Romain ROY (HYAX) AMU

Aix-en-Provence, le 20 avril 2012



P. ROCHETTE